

**SOCIETE POULINA GROUP HOLDING s.a**

**SIEGE SOCIAL: GP 1 KM 12 EZZAHRA**

**CAPITAL SOCIAL : 180 003 600 DINARS**

**MATRICULE FISCAL : 1058891 R/A/M/000**

\*\*\*\*\*

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

### **ORDINAIRE EN DATE DU 09/06/2016**

L'An Deux Mille Seize et le Neuf Juin à 11 h30 ; les actionnaires de la Société Poulina Group Holding, se sont réunis à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises aux Berges du Lac de Tunis, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur la convocation qui leur a été faite par le Conseil d'Administration, suivant avis publié au JORT et deux journaux quotidiens.

Il a été dressé par les soins de l'Assemblée Générale, une feuille de présence qui a été signée par chacun des membres de l'Assemblée lors de son entrée en séance tant en son nom personnel ou comme mandataire.

L'Assemblée procède ensuite à la composition de son bureau.

Monsieur Abdelwaheb BEN AYED préside l'Assemblée en sa qualité de Président du Conseil.

Monsieur Ahmed BOUZGUENDA qui représente la Société De Participation et Développement Du Sud Tunisien et

Monsieur Karim AMMAR qui représente la Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS acceptent les fonctions de scrutateurs. Monsieur Mohsen LAROUI assure les fonctions de secrétaire.

Le bureau étant ainsi composé, Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Il communique la feuille de présence, aux membres du bureau, qui après l'avoir certifiée sincère et véritable, constatent que l'Assemblée réunissant 35 actionnaires présents ou représentés, détenant 167 212 380 actions soit 92,89 % du capital social, le quorum légal est atteint, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer comme Assemblée Générale Ordinaire.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau à la disposition des membres de l'Assemblée:

- La feuille de présence signée par tous les actionnaires présents ou représentés.
- Les états financiers individuels de la société P.G.H.
- Les états financiers consolidés du groupe P.G.H.
- Les rapports annuels de gestion de la société et du groupe P.G.H pour l'exercice 2015.
- Les rapports des commissaires aux comptes de la société et du groupe P.G.H afférents au dit exercice.
- Le projet de résolutions soumises aux voix.
- Le JORT et les quotidiens portant avis de convocation de l'Assemblée.

Monsieur le Président fait observer que tous les documents qui légalement doivent être communiqués à l'Assemblée ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société durant les quinze jours qui précèdent l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il rappelle que la présente Assemblée a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports annuels de gestion de la société et du groupe P.G.H de l'exercice 2015.
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes de la Société et du groupe P.G.H.
- Approbation des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015.
- Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015.
- Affectation de résultat de l'exercice 2015.
- Distribution de dividendes.
- Jetons de présence
- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) code des sociétés commerciales.
- Franchissement de seuil.
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- Pouvoir.

Monsieur le Président donne ensuite lecture des rapports de gestion de la société et du groupe P.G.H relatifs à l'exercice 2015. Les commissaires aux comptes, présents, ont donné également lecture du rapport individuel et du rapport consolidé.

Diverses observations et discussions ont été échangées sur les questions en rapport avec l'ordre du jour, puis plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2015 et examiné les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2015 de la société « POULINA GROUP HOLDING », approuve les états financiers individuels de cet exercice ainsi que toutes les opérations traduites dans ces rapports et états financiers.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes constatant que la société « POULINA GROUP HOLDING » a réalisé les opérations visées à l'article 200 et à l'article 475 du code des sociétés commerciales, approuve les dites opérations telles qu'elles sont présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité .

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur la gestion et la situation du Groupe « POULINA GROUP HOLDING » au titre de l'exercice 2015 et du rapport des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2015 et examiné les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015, approuve les états financiers consolidés de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### QUATRIEME RESOLUTION

Sur proposition faite par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat net de l'exercice s'élevant à 64 182 656,381 DT comme suit :

Résultat de l'exercice 2015	64 182 656,381 Dinars
Résultat reporté	408,389 Dinars
<b>Total des résultats reportés avant affectation</b>	<b>64 183 064,770 Dinars</b>
Réserves légales	(3 074 546,451) Dinars
<b>Total après affectation en réserves</b>	<b>61 108 518,319 Dinars</b>
Réintégration des réserves Statutaires	12 991 708,000 Dinars
Réintégration des primes d'émission	27 149 094,800 Dinars
<b>Total des résultats distribuables</b>	<b>101 249 321,119 Dinars</b>
Dividendes	<b>(41 400 828,000) Dinars</b>
Dividendes à imputer sur les fonds propres prévu par l'article 19 de la loi de finances 2014	(40 140 802,800) Dinars
Dividendes soumis à la retenue à la source	(1 260 025,200) Dinars
Réserves Statutaires	(59 848 000,000) Dinars
<b>Report à nouveau après distribution</b>	<b>493,119 Dinars</b>

Le dividende est fixé à 0.230DT par action. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du 01/07/2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion durant l'exercice 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de Quarante Mille Dinars (40 000,000 dt) à titre de jetons de présence. Ce montant sera réparti équitablement entre les membres du Conseil d'Administration après déduction de la retenue à la source.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **SEPTIEME RESOLUTION**

En application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales, les administrateurs de la société POULINA GROUP HOLDING : Mr Abdelwaheb BEN AYED, Mr Mohamed BOUZGUENDA, Mr Taoufik BEN AYED, Mr Maher KALLEL, Mr Karim AMMAR, Mr Khaled BOURICHA , Mr Brahim ANANE et la société Amen Bank représentée par Mr Zied KASSAR ont communiqué au Président Directeur Général, la liste des sociétés où ils sont désignés au poste de Gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général ou membre de Directoire ou de Conseil de surveillance.

Après lecture de ces listes, l'Assemblée Générale prend acte des mandats ainsi exercés par les administrateurs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **HUITIEME RESOLUTION**

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale informe les actionnaires qu'elle n'a pas reçu de déclarations de franchissement de seuil au courant de l'exercice 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous les pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt, de publicité et d'inscription modificative au Registre de commerce et des sociétés requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### **LE PRESIDENT**

MR Abdelwaheb BEN AYED

#### **LE SECRETAIRE**

MR Mohsen LAROUÏ

#### **LES SCRUTATEURS**

MR Ahmed BOUZGUENDA

représente la Société De Participation et Développement Du Sud Tunisien

MR Karim AMMAR

représente la Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS

#### **LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

- Monsieur Salah MEZIOU

-Cabinet Union des experts comptables  
représenté par Monsieur Mohamed FESSI

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>bilan après affectation du résultat</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>		4 831	4 831	4 831
<i>Moins amortissements</i>		-4 831	-4 831	-4 831
Immobilisations incorporelles nettes	1	0	0	0
<i>Immobilisations corporelles</i>		14 896 361	14 896 361	8 621 534
<i>Moins amortissements</i>		-3 620 726	-3 620 726	- 3 321 835
Immobilisations corporelles nettes	1	11 275 635	11 275 635	5 299 699
<i>Immobilisations financières</i>				
Titres de participation		360 795 667	360 795 667	326 871 606
Prêts		244 025	244 025	286 685
	2	361 039 692	361 039 692	327 158 291
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>372 315 327</b>	<b>372 315 327</b>	<b>332 457 990</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Clients et comptes rattachés	3	2 873 481	2 873 481	2 430 233
Autres actifs courants	4	3 390 220	3 390 220	2 813 101
Placements et autres actifs financiers	5	334 226	334 226	401 372
Liquidités et équivalents de liquidités	6	46 428	46 428	339 270
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>6 644 354</b>	<b>6 644 354</b>	<b>5 983 975</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>378 959 681</b>	<b>378 959 681</b>	<b>338 441 965</b>

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>bilan après affectation du résultat</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social		180 003 600	180 003 600	180 003 600
Réserves		18 000 360	14 925 814	12 223 856
Autres capitaux propres		112 136 550	92 428 860	80 692 860
Résultats reportés			408	983
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>		<b>310 140 510</b>	<b>287 358 682</b>	<b>272 921 299</b>
<i>Résultat de l'exercice</i>			<b>64 182 656</b>	<b>54 038 175</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	<b>7</b>	<b>310 140 510</b>	<b>351 541 338</b>	<b>326 959 474</b>
<b>PASSIFS</b>				
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>				
Emprunts	<b>8</b>	18 612 692	18 612 692	6 545 810
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>18 612 692</b>	<b>18 612 692</b>	<b>6 545 810</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>9</b>	1 193 463	1 193 463	1 143 881
Autres passifs courants	<b>10</b>	43 221 161	1 820 333	1 356 709
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>11</b>	5 791 855	5 791 855	2 436 091
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>50 206 479</b>	<b>8 805 651</b>	<b>4 936 681</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>68 819 171</b>	<b>27 418 343</b>	<b>11 482 491</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>378 959 681</b>	<b>378 959 681</b>	<b>338 441 965</b>

L'état d'évolution des capitaux propres :

Capitaux propres :

	Capital social	Réserves légales	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2014 avant affectation	180 003 600	14 925 814	92 428 860	408	64 182 656	351 541 338
Affectation du résultat 2014 (PV AGO du 15/06/2015)						0
						0
* Affectation en résultats reportés				85	-85	0
* Affectation en réserves légales		3 074 546			-3 074 546	0
* Dividendes à distribuer					-41 400 828	-41 400 828
* Affectation en autres réserves			19 707 690		-19 707 690	0
						0
<b>Capitaux propres au 31/12/2014 après affectation</b>	<b>180 003 600</b>	<b>18 000 360</b>	<b>112 136 550</b>	<b>493</b>	<b>-493</b>	<b>310 140 510</b>